REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

(Art. 22 du Code d'Administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI se réunira, en séance ORDINAIRE (*) à la SALLE DU FOYER RURAL, le JEUDI 14 AVRIL 2022 à 19 heures 00

SALLE DU PARC

ORDRE DU JOUR

1) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 ;
2) COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ;
3) AFFECTATION DU RESULTAT ;
4) PROJET EOLIEN – UTILISATION CHEMIN RURAL ;
5) ALSH ETE 2022 – TARIFS, RECRUTEMENT ET REMUNERATION DES ANIMATEURS ;
6) BONS D'ACHAT CADEAU A UTILISER DANS LES COMMERCES LOCAUX ;
7) CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT ;
8) VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES ;
9) REGLEMENT D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS (joint) ;
10) VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES ;
11) VOTE DU BP 2022 ;
12) QUESTIONS DIVERSES.

Fait à SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI
Le 8 avril 2022
Le Maire,
M.DEFAUX

Port du masque recommandé + stylo personnel

POUVOIR

Je soussigné ----------
Donne pourvoir à----------
- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal
Convoqué pour le ----------
- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents.
Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Saint Hilaire lez Cambrai, le